

POUR REDONNER UN CONTENU VIVANT A LA DEMOCRATIE LOCALE

A l'initiative de l'Association pour les libertés locales de la Seine, une réunion publique s'est tenue à la Mutualité le 15 février. Cette association comprenant essentiellement des élus locaux de diverses tendances (Indépendants, Centre Républicain, Radicaux, S.F.I.O., P.C.F.) entendait ainsi affirmer son opposition aux projets de réforme administrative de la région parisienne, projets préparés dans le secret des cabinets ministériels sans même que les élus aient été tenus informés ou consultés.

On trouvera ci-dessous le communiqué publié à cette occasion par les Fédérations de Paris et de banlieue du P.S.U.

Défense et extension des libertés locales

Alors que certaine pratique du pouvoir gaulliste tend à ignorer ou à discréditer les corps intermédiaires, nous entendons affirmer notre opposition à toutes formules qui viseraient à dessaisir les assemblées locales et départementales élues au suffrage universel direct, au profit d'organismes technocratiques soumis étroitement au pouvoir.

Nous pensons qu'il est indispensable de donner aux pouvoirs locaux les moyens d'exécuter et d'assurer leur administration, de les associer effective-

ment aux études concernant l'adaptation des structures administratives, étant entendu que ces réformes devraient avoir notamment pour objectifs l'extension des libertés locales, par un allègement de la tutelle administrative. Pour ce faire, il nous paraît indispensable que les communes disposent de moyens financiers plus importants pour qu'elles puissent faire face aux charges croissantes de l'équipement urbain. Par ailleurs, nous estimons que les collectivités locales devraient être associées à l'élaboration et à la réalisation des plans d'urbanisme et d'une politique d'aménagement régional.

Adaptation des structures administratives

Pendant longtemps ces structures ont correspondu aux nécessités de notre vie politique.

En est-il toujours de même aujourd'hui alors que la croissance urbaine a bouleversé la géographie ? Dans cette immensité mal organisée que constitue la région parisienne, les hommes ont souvent l'impression de n'être qu'une espèce particulière d'apatride, couchant ici, travaillant là, allant plus loin encore pour se divertir ou se soigner.

Dans cette énorme et anonyme agglomération, ils n'ont prise nulle part ; les véritables centres de décision sont lointains et ignorés ; les pouvoirs et attributions des administrations s'enchevêtrent ; les limites territoriales sont le plus souvent arbitraires (voir le cas de la Seine-et-Oise) ; la ville de Paris vit

encore sous le régime administratif napoléonien. Tout semble conçu pour que se répandent le découragement et le défaitisme civique, pour que les citoyens se sentent pris, impuissants, dans un univers de désordre et d'absurdité.

Dans ces conditions il ne s'agit pas pour nous de maintenir des traditions immobilistes, et nous pensons que la meilleure façon de faire le jeu de la technocratie gaulliste serait encore de s'en tenir à une certaine forme de conservatisme. A l'heure où certains parlent de « l'horizon 80 », nous aimerions savoir, si, en ce domaine, cette perspective correspond à 1880, époque où fut élaborée la législation municipale.

La démocratie locale ne doit pas être exclusivement pensée en terme négatif de défense des libertés, mais en terme positif de reconstruction et de développement. Aussi nous saluons l'initiative prise par cette association lorsqu'elle envisage de proposer publiquement un contre-projet démocratique. Il faut, selon nous, que les structures administratives et politiques de cette région facilitent l'échange entre citoyens, leur participation à la vie communale et régionale, leur contrôle sur les élus à tous les niveaux.

Alors que des succès de centralisation administrative ont conduit à une diminution progressive des libertés communales, il n'est pas sans importance de réaffirmer que la question des diverses unités administratives doit appartenir aux assemblées élues par la population. Mais nous pensons que le renforcement de l'institution municipale doit s'accompagner de mesures tendant à favoriser tout ce qui peut être l'occasion de redonner à la démocratie

locale un visage humain, un contenu vivant, une expression permanente. Pour nous, la démocratie ce n'est pas uniquement un geste occasionnel qui consiste à mettre un bulletin dans l'urne une fois tous les six ans. C'est un dialogue entre le pouvoir municipal et les habitants au travers des groupes qu'ils se sont librement donnés, c'est une participation plus directe des citoyens aux affaires de la cité. Cela nécessite la constitution d'unités de vie démocratique où le quartier peut être amené à jouer un rôle important ; et nous croyons qu'une certaine forme de décentralisation doit être envisagée à ce niveau. Cela nécessite également une information réelle des habitants, une consultation des groupements d'usagers par le canal de commissions extra-municipales sur des projets relevant de leur compétence ou centre d'intérêt.

Association des forces vives de la nation

Or, nous devons le dire nettement, dans la plupart des cas, les méthodes d'administration communale sont loin de s'inspirer de tels principes.

Dans cette optique, nous croyons qu'il est indispensable d'associer effectivement les organisations syndicales, familiales, sociales, civiques, à l'élaboration de ce contre-projet car le développement des libertés locales exige le soutien actif des forces vives de la population.

Roger BEAUNEZ.